

Connaissance des bibliothèques d'étude et de recherche

La section des bibliothèques universitaires de l'A.B.F.

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée, puisque le présent bulletin d'informations de l'A.B.F. est consacré une fois par an plus spécialement aux bibliothèques universitaires, pour faire savoir à tous nos collègues que la section des B.U. est animée désormais (depuis l'Assemblée générale de Caen) par un conseil de douze membres qui a élu un nouveau bureau.

Le programme adopté alors se propose par une meilleure information, par des réunions plus nombreuses et par des actions constructives, de faire venir à la section des B.U. de l'A.B.F. un plus grand nombre d'adhérents. Il est surprenant, en effet, et très dommageable certainement, de voir les B.U. si peu représentées et donc si peu entendues. Certes, l'existence de centres d'attraction nombreux fait que les membres de l'A.B.F. travaillant dans les B.U. (ou établissements assimilés, ne vaudrait-il pas mieux dire section des bibliothèques d'étude et de recherche ?) font souvent partie d'autres sections ou groupes ou associations. Mais il serait normal, semble-t-il, que ces membres de l'A.B.F. choisissent d'abord d'être inscrits à la section des B.U. D'autant plus, faut-il le rappeler, que ce choix se fait simplement par une croix tracée sur le bulletin de cotisation annuel.

Quoi qu'il en soit, l'obstacle que constituait la non-possibilité de participer, lors des journées qui précédaient ou suivaient l'assemblée générale de l'A.B.F. (à Montpellier ou Caen, par exemple) successivement à la réunion de la section des B.U. et à la réunion de la section des bibliothèques spécialisées, est désormais écarté. Le bureau a fermement demandé à notre président national que de telles erreurs d'emploi du temps n'aient plus lieu. Ceci n'empêche pas, bien au contraire, que nous souhaitions des réunions communes avec d'autres sections de l'A.B.F. ou avec d'autres groupes ou associations dans le cours de l'année.

A tous ceux qui voudront bien désormais faire partie de la section B.U. de l'A.B.F. nous adressons donc un pressant appel pour qu'ils se manifestent. Nous ne pourrons faire plus et faire mieux, sans leur appui actif.

La situation dramatique des B.U. en France est trop ressentie quotidiennement par tout le personnel de nos établissements pour que nous en parlions encore ici. Les articles écrits par nos collègues, Mlle Delrieu et M. Thirion, cependant nous décrivent ce qui est fait à l'étranger et donc ce qu'il serait possible de faire ici, puisque les pays dont ces articles nous parlent, ont un produit national brut par tête d'habitant sensiblement égal ou même inférieur au nôtre. Nous pouvons encore une fois constater que l'asphyxie progressive dont nous sommes affligés n'est pas inéluctable ni irrémédiable. Il ne faut pas ignorer pourtant les pesanteurs historiques, sociologiques et les routines qui pèsent sur les bibliothèques universitaires françaises. Nous devons donc par une action constante, réfléchie, raisonnable, mais inflexible, montrer la place indispensable que les bibliothèques universitaires doivent prendre dans la politique documentaire des universités et dans le tissu des réseaux d'information qui se mettent en place.

Alban Daumas.